

LUDOVIC PAILLER

Agrégé des facultés de Droit
Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
Chargé de mission à la formation « Droit, économie et gestion »
Assesseur du Doyen en charge des Licences
Directeur de la Clinique juridique Lyon 3 et du DU Clinicien du droit
Membre du Centre de recherche sur le droit international privé
(EDIEC EA4185)

FORMATION ET TITRES UNIVERSITAIRES :

2019 à ce jour : Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

2017 à 2019 : Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3

2016-2017 : Post-doctorat à l'Université de Limoges, au sein de l'Observatoire des Mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ, EA 3177).

2015 : Doctorat en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Limoges
Mention très honorable avec félicitations du jury, proposition pour un prix de thèse.
Prix de thèse René Cassin 2016.

2011-2016 : Doctorant contractuel avec charges d'enseignement puis Attaché temporaire d'enseignement et de recherches (Université de Limoges).

2010-2011 : Master 2 « Droit privé général et européen » (Université de Limoges).

ENSEIGNEMENTS :

Enseignements en licence : Droit civil (personnes et famille), Initiation au droit comparé et aux droits étrangers, Régime de l'obligation.

Enseignement en Master 1 : Droit international privé, Droit du commerce international

Enseignements en Master 2 : Droit civil approfondi, Droit de la coopération judiciaire en matière civile, *European and Comparative Private International Law*, Contrats internationaux, *Contracts and private international law*, *International Sale of Goods*, Droit international privé des personnes et de la famille, Droit international privé des groupements, Droit international privé et propriété intellectuelle, Actualité du droit pénal.

Enseignements en IEJ : Note de synthèse.

Missions Internationales : Droit international privé (conflit de juridictions et conflit de lois) à l'Université d'Aïn Chams (Le Caire, Egypte, 2017, 2018, 2019 et 2020) ; Droit civil (les biens) (2019), Droit international privé (2019, 2020 et 2021) et Droit du numérique (2021) à l'Université française d'Arménie; Droit du commerce international à l'Université El Salvador (Argentine, 2020 et 2021) ; Droit des contrats internationaux à l'Université de Sao Paulo (Brésil, 2021) ; Droit international privé au Centre juridique Franco-Roumain de l'Université de Bucarest (2021)

PUBLICATIONS :

Monographie :

- *Le respect de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne dans la construction d'un espace judiciaire européen en matière civile et commerciale*, thèse de doctorat, dir. F. Marchadier et É. Garaud, soutenue à Limoges le 9 novembre 2015, Prix de thèse René Cassin 2016, Ed. Pedone, coll.de la Fondation René Cassin, 2017.
- *Les réseaux sociaux sur internet et le droit au respect de la vie privée*, Préf. F. Marchadier, Larcier, 2012.

Participation à des ouvrages collectifs :

- « La famille du citoyen européen : circuler, séjourner », in H. FULCHIRON (dir.), *Le migrant et sa famille dans un monde globalisé*, Lyon 3, 27 novembre 2019.
- « Les clauses d'élection de for à l'épreuve des droits fondamentaux », in M. LAAZOUZI (dir.), *Les clauses attributive de compétence internationale : de la prévisibilité au désordre*, Paris 2, 21 novembre 2019.
- « La sensibilité du droit privé », in Q. RICORDEL (dir.), *Colloque Dura lex sed lex ? A la recherche de la sensibilité en droit*, Limoges, 17 et 18 octobre 2019.
- « L'application de la charte au droit de la coopération judiciaire en matière civile : un bilan en trompe l'œil », in R. TINIERE (dir.), *Les 10 ans de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : bilans et perspectives*, Grenoble, 12 et 13 décembre 2019.
- « La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », in H. FULCHIRON (dir.), *La circulation des personnes et de leur statut dans un monde globalisé*, LexisNexis, 2019, pp. 77-86.
- « Secret du délibéré et opinions dissidentes à la Cour EDH », in M. NICOLAS (dir.), *Secret du délibéré et opinions dissidentes*, à paraître.
- « La protection du sous-traitant dans l'ordre international », in S. TISSEYRE (dir.), *Sécuriser la sous-traitance : quels nouveaux défis ?*, à paraître.
- « La disparition de la définition des présomptions après l'ordonnance du 10 février 2016 », in A.-B. CAIRE ET C. DOUNOT (dir.), *Les artifices du droit (II) – Les définitions*, Ed. Centre Michel de l'Hospital, 2019, pp. 149-163
- « L'invocabilité de la charte des droits fondamentaux », in L. CLEMENT WILZ (dir.), *Le rôle politique de la Cour de justice*, Bruylant, 2018, pp.121-143.

Articles :

- « Pour une réinterprétation de la notion d'empêchement de l'exécution », *AJ Contrat* 2020, p.536
- « Les conventions sur les présomptions », *AJ Contrat* 2019, p.378.
- « L'applicabilité spatiale du Règlement général sur la protection des données (RGPD) – Commentaire de l'article 3 », *JDI* 2018, doct. 9, p. 823.
- « *Problem Solving Justice in French civil matters* », *Utrecht Law Review*, 14(3), pp. 31-39

- « Les présomptions dans l'ordonnance du 10 février 2016 », *JCP G* 2016, 1030 ; in *Libres propos sur la réforme du droit des contrats. Analyse des principales innovations de l'Ordonnance du 10 février 2016*, LexisNexis, 2016.
- « L'article 8 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Quel apport pour la protection des données à caractère personnel ? », *Légipresse* n° 332 – Novembre 2015, p. 593.
- « Les lois de police en droit de la consommation », *Revue européenne de droit de la consommation*, 2015/1, p. 39.

Notes d'arrêts :

- « Much ado about Nothing ? À propos des décisions d'adéquation du niveau de protection des données à caractère personnel au Royaume-Uni », *RLDI* n°184, p.29
- « Conventionalité de l'anonymisation d'une archive numérique de presse : les oscillations périlleuses du funambule », *Gaz. Pal.*, 14 sept. 2021, n°425, p.14
- « Arrêt Schrems III : l'impossible transfert des données vers les États tiers ? », Commentaire sous CJUE, gde ch., 16 juill. 2020, C-311/18, *Journal du droit international* 2021, p.631.
- « Déréférencement et données à caractère personnel relatives aux infractions et aux condamnations pénales : la Cour de cassation entre orthodoxie et divergence », *RLDI* 2020, n°166, p.25.
- Commentaire des arrêts CJUE, 24 sept. 2019, C-136/17, GC, AF, BH et ED c. CNIL et CJUE, 24 sept. 2019, C-507/17, Google LLC c. CNIL, *JDI* 2020, comm.6.
- Commentaire de l'arrêt CJUE, 31 janv. 2019, C-149/18, da Silva Martins, *JDI* 2019, comm.23, p.878.
- Commentaire de l'arrêt CJUE, 14 septembre 2017, C-168/16 et C-169/16, Nogueira e.a., *JDI* 2018/2, comm. 9.
- Commentaire des arrêts CJUE, 9 mars 2017, C-551/15, *Pula Parking* et CJUE, 9 mars 2017, C-484/15, *Zulfikarpašić*, *RCDIP* 2017/3, p. 472.
- Commentaire de l'arrêt de la CJUE, Gde ch., 18 octobre 2016, C-135/15, *République hellénique contre Grigorios Nikiforidis*, *Dr. soc.*, mars 2017, p. 196.
- Commentaire de l'arrêt de la CJUE, 25 mai 2016, C-559/14, *Meroni*, *Journal du droit international* 2016/4, p. 1232.
- Commentaire de l'arrêt CJUE, 19 novembre 2015, C-455/15 PPU, *P c. Q.*, *Journal du droit international* 2015/2, p. 589.
- « L'articulation des dispositions impératives objectivement applicables au contrat de travail international et de la loi élue par les parties (à propos de l'article 6 § 1 de la convention de Rome) », obs. sous Soc., 9 juill. 2015, n° 14-13.497, *Droit social* 2015, p. 741.

COLLOQUES, CONFÉRENCES :

- « La réception en France des outils de transmission inconnus en droit interne », « Transmissions hors succession (aspects internes et internationaux) » Colloque du 28 novembre 2017 organisé par l'ACNODE, l'ARNU-Lyon avec le soutien de La Chaire notariale européenne Lyon 3 (Elan CDC – UNOFI – LSN).

- « Le juge judiciaire et le droit au respect de la vie privée : aspects de droit international privé », « Transversales Lyon 2. Vie privée : quelle protection par le juge ? », colloque du 24 novembre 2017 organisé par l'équipe Droit, Contrats et Territoires.
- « La circulation des statuts familiaux entre la France, l'Italie et la Suisse », Université notariale de Franche-Comté, 3 novembre 2017.
- « Les conventions sur les présomptions », Conférence d'intégration, Université Jean Moulin Lyon 3, 10 octobre 2017.
- « Le reflux des éléments de contrôle des situations valablement acquises à l'étranger : l'exemple de la gestation pour autrui », Projet IFITIS, Séminaire de recherche « La circulation totale au-delà de tout contrôle », Lyon, 10 octobre 2017.
- « La prise en compte des lois de police par les autorités sportives », Normes étatiques et normes sportives : confrontation ou esprit d'équipe ?, Séminaire de recherche organisé par l'Equipe de Droit Privé Louis Josserand (Université Jean Moulin Lyon 3) et l'Université de Sao Paulo (USP), Lyon, 3 octobre 2017.
- « *Problem Solving Justice in French civil matters* », M. BOONE & P. LANGBROEK (dir.) Séminaire de recherche des 16 et 17 juin 2016 à l'Université d'Utrecht.
- « La coopération judiciaire en matière civile et pénale », *Construire et préserver la paix : une ambition européenne*, Actes du colloque du 26 novembre 2015, Pulim (à paraître).

PARTICIPATION A DES RECHERCHES COLLECTIVES :

- Projet « Plateforme européenne pour l'accès aux droits personnels et familiaux en Europe », porté par l'association FIJI (Femmes informations juridiques internationales Auvergne-Rhône-Alpes) et financé par la Commission européenne.
- Recherche post-doctorale sur l'évaluation et le développement de la qualité de la justice, Projet *Handle With Care* financé par la DG Justice de la Commission européenne ; Contributions aux rapports nationaux et comparés (novembre 2016-décembre 2017).

RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET COLLECTIVES :

Responsable du partenariat avec les universités de Bucarest et de Galatasaray (2021 à ce jour)

Expert Hcéres (2021)

Chargé de mission aux formations « Droit, économie et gestion » (2021 à ce jour)

Membre de la Commission Recherche de l'Université Jean Moulin Lyon III (2021 à ce jour)

Membre du collège d'expert (section 01 ; 2021 à ce jour)

Assesseur du Doyen en charge des Licences (2020 à ce jour)

Vice-Président d'un Comité de sélection (2020)

Directeur de la clinique juridique (2019 à ce jour)

Directeur adjoint du Master 2 Droit privé international et comparé (2018-2019)

Co-responsable de la conférence régionale d'agrégation de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (2019-2020)

Secrétaire de la conférence régionale d'agrégation de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (2018-2019).

Responsable des échanges internationaux pour la zone « Europe du Nord » (2017 à ce jour)